

35^E DÉFI ANNUEL TRENDTEX DE LA CQA/ACC

Faire des vagues

TrendTex Fabrics, inc. fait, une fois de plus, généreusement don de merveilleux tissus pour le thème « *Faire des vagues* ». Les troussees seront disponibles le 15 septembre 2022 pour les membres, et le 15 octobre 2022 pour les non-membres.

RÈGLEMENTS :

- 1 Utilisation des tissus :** les cinq tissus inclus dans la trousse doivent être très visibles sur le devant de la courtepointe murale. Vous pouvez utiliser trois tissus additionnels de votre choix. Chaque trousse contient cinq tissus TrendTex coupés en *fat quarters*.
- 2 Le Prix TrendTex** est présenté à un/une membre de la CQA/ACC pour la meilleure utilisation des tissus de la trousse. Pour être éligible, seulement les cinq tissus du défi peuvent être utilisés sur le devant de la courtepointe murale (incluant la bordure). Des tissus additionnels peuvent être ajoutés au dos.
- 3 La conception** peut être moderne ou traditionnelle et toute combinaison de machine et/ou d'assemblage à la main, d'appliqués ou de piquage est acceptable. Les décorations sont à la discrétion du courtepointier/courtepointière. Les courtepointes seront jugées sur leur apparence *générale*, le design, la maîtrise d'exécution et l'utilisation des tissus du défi.
- 4 Dimensions :** Le périmètre de la pièce terminée ne doit pas dépasser 120" quelle que soit la forme. Il n'y a aucun minimum pour la dimension de la pièce.
- 5 Finition :** La courtepointe murale doit être étiquetée et complètement terminée, incluant tous les aspects du piquage, de la bordure et des travaux à l'aiguille/broderie.
- 6 Manche de courtepointe :** Au moins 2" de large, cousue au dos de la courtepointe murale.
- 7 L'étiquette :** doit être fixée solidement au dos de la courtepointe murale et indiquer: titre, nom de l'artiste, date de finition et crédits. Pour toutes techniques n'étant pas de votre création, s'il vous plaît, mentionnez le nom de la source et obtenez la permission écrite si vous utilisez le dessin/patron d'une autre personne. S'il vous plaît, respectez le droit d'auteur.
- 8 Trousses :** Pour les membres, le cachet de la poste ne doit pas précéder le 15 septembre 2022 lors de l'achat des troussees par demande postale. Les non-membres peuvent acheter une trousse à partir du 15 octobre 2022. Les troussees sont limitées à une par personne jusqu'au 1er janvier 2023. Des troussees supplémentaires pourront être achetées après cette date, si disponibles.
- 9 Date limite :** Les courtepointes murales doivent être reçues avant le 31 mars 2023 pour être éligibles à l'évaluation par les juges et doivent respecter tous les règlements du défi. Si vous désirez faire don d'une courtepointe pour l'enchère silencieuse sans qu'elle ne soit jugée, elle doit être arrivée pour le 12 mai 2023.
- 10** Toutes les courtepointes murales deviennent la propriété de la CQA/ACC et seront exposées lors de *Quilt Canada 2023*, du 8 au 10 juin 2023 à Halifax, N.-É. Toutes les courtepointes murales reçues seront vendues par enchère silencieuse. Celle-ci se terminera le 10 juin 2023.
- 11 Des prix seront attribués pour :**
 - Prix TrendTex (1^{ère} place); seulement pour les membres de la CQA/ACC,
 - 2^e et 3^e prix pour courtepointe murale et
 - Des prix pour les choix des juges pourront aussi être attribués.
 - Un prix pour le choix du public sera annoncé le 10 juin 2023 en début d'après-midi.

Les photographies des pièces inscrites pourraient être publiées dans la revue *Canadian Quilter*, sur le site internet de la CQA/ACC ou à d'autres fins promotionnelles.

Merci pour votre participation au *Défi TrendTex* de la CQA/ACC! Toutes les courtepointes murales sont bienvenues et nous avons hâte de voir et d'exposer vos pièces à Halifax.

Le formulaire pour l'inscription en ligne est disponible sur notre site internet sous : *TrendTex Challenge 2023*. (En anglais)